



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cruas-Meysses-dysfonctionnement-vanne>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cruas-Meysses : Dysfonctionnement d'une vanne du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur**

26 septembre 2015

France : Cruas-Meysses : Dysfonctionnement d'une vanne du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur

Le 26 septembre 2015, le réacteur n° 1 était en cours de redémarrage après sa troisième visite décennale. A l'occasion des essais prévus dans ce cadre, une vanne d'alimentation en vapeur de la turbo-pompe du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur ne s'est pas ouverte.

Ce que dit EDF :

Défaut de positionnement de vannes lors des opérations de redémarrage de l'unité de production n° 1

Publié le 07/10/2015

Le 1er octobre, l'unité de production n° 1 est à l'arrêt pour une intervention de maintenance.

Avant de lancer les opérations de redémarrage, les équipes doivent préparer la remise en service d'un circuit de refroidissement de secours.

Le 2 octobre, les techniciens mettent en évidence que trois vannes de ce circuit sont restées fermées alors qu'elles devaient être en position ouverte. Dès la détection de l'écart, les équipes ont interrompu les opérations de redémarrage.

Elles ont placé les installations dans une configuration permettant le reconditionnement du circuit et l'ouverture des vannes concernées. Les opérations de redémarrage ont pu reprendre. L'unité de production a été connectée au réseau le 3 octobre.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement.

Le refroidissement a toujours été assuré par d'autres circuits et équipements.

Mais l'indisponibilité ponctuelle de ces matériels constitue un écart aux règles générales d'exploitation.

La direction de la centrale a déclaré, mardi 6 octobre, cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-cruas-meysse/actualites>

Dépassement d'un délai fixé par les règles générales d'exploitation sur l'unité de production n° 1

Publié le 02/10/2015

Le 26 septembre, les équipes de la centrale EDF de Cruas - Meysse procèdent à la mise à l'arrêt de l'unité de production n° 1 pour intervenir sur un robinet d'un circuit de refroidissement de secours.

Cette mise à l'arrêt du réacteur doit permettre aux équipes d'effectuer différentes opérations pour retrouver la manoeuvrabilité de ce robinet.

Le 29 septembre, suite aux interventions de maintenance, les essais de manoeuvre sur ce robinet se révèlent non concluants.

Les équipes doivent programmer une nouvelle intervention. Cela entraîne un dépassement du délai d'intervention pour maintenance fixés par les règles générales d'exploitation.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement mais constitue un écart aux règles générales d'exploitation.

Il a été déclaré le jeudi 1er octobre par la direction de la centrale à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-cruas-meysse/actualites>

Centrale EDF de Cruas- Meysse : arrêt de l'unité de production n° 1

Publié le 26/09/2015

La réalisation non conforme aux procédures d'un essai périodique*, dans la nuit de vendredi à samedi, a nécessité la mise à l'arrêt par précaution, de l'unité de production n° 1 de la centrale de Cruas-Meyssse, le samedi 26 septembre 2015 à 13h00.

Les équipes de la centrale réalisent actuellement un diagnostic pour s'assurer de la conformité des circuits concernés par l'essai, avant de redémarrer l'unité.

Cet événement n'a aucun impact sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement.

Les unités de production n° 2 et n° 4 sont à la disposition du réseau électrique national.

L'unité n° 3 est en arrêt programmé pour renouvellement de combustible.

* régulièrement l'exploitant s'assure, par des essais périodiques, du bon fonctionnement des matériels.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-cruas-meysse/actualites> ?

Ce que dit l'ASN :

Dysfonctionnement d'une vanne du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur

09/10/2015



Centrale nucléaire de Cruas-Meysses - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 1er et le 6 octobre 2015, l'exploitant de la centrale nucléaire de Cruas-Meysses a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) trois événements significatifs pour la sûreté qui font suite à un aléa technique survenu sur une vanne du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur lors des opérations de redémarrage du réacteur n° 1.

Sur les réacteurs exploités par EDF, différents systèmes de sauvegarde sont conçus pour fonctionner en cas de perte totale des alimentations électriques externes (le réseau électrique national) et internes (les groupes électrogènes de secours). En particulier :

- le circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur permet d'injecter dans les générateurs de vapeur l'eau nécessaire au refroidissement du réacteur : il est équipé d'une turbo-pompe fonctionnant avec la vapeur issue des générateurs de vapeur ;
- un turbo-alternateur de secours, également alimenté par la vapeur des générateurs de vapeur, permet l'alimentation électrique des équipements minimaux de conduite, de l'éclairage d'ultime secours et de la pompe d'injection aux joints des groupes motopompes primaires.

Le 26 septembre 2015, le réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Cruas-Meysses était en cours de redémarrage après sa troisième visite décennale. A l'occasion des essais prévus dans ce cadre, une vanne d'alimentation en vapeur de la turbo-pompe du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur ne s'est pas ouverte. Les opérations de redémarrage ont été immédiatement interrompues par EDF en application des spécifications techniques d'exploitation.

A ce titre, EDF a déclaré à l'ASN un premier événement significatif pour la sûreté, classé au niveau 0 de l'échelle INES, lié à l'interruption des opérations de redémarrage du réacteur n° 1 en application des spécifications techniques d'exploitation.

Entre le 26 et le 29 septembre 2015, à la suite d'un premier diagnostic, EDF a réalisé des opérations de maintenance sur la vanne qui n'ont cependant pas permis de résoudre techniquement le problème puisqu'à l'occasion d'un nouvel essai réalisé le 29 septembre 2015, celle-ci n'a de nouveau pas manœuvré.

EDF a par conséquent déclaré à l'ASN un second événement significatif pour la sûreté qui, en raison du non-respect du délai de réparation fixé par les spécifications techniques d'exploitation (3 jours), a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

Du 29 septembre au 2 octobre 2015, EDF a réalisé un nouveau diagnostic sur les causes de ces dysfonctionnements et procédé aux opérations de réparation appropriées.

Le 2 octobre 2015, après la reprise des opérations de redémarrage du réacteur, l'exploitant a détecté tardivement que 3 organes de robinetteries, qui avaient été fermés pour pouvoir effectuer les

réparations sur la vanne du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur, n'avaient pas été rouvertes comme prévu. Cet écart rendait indisponibles :

- la turbo-pompe du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur ;
- le turboalternateur de secours.

EDF a par conséquent déclaré à l'ASN un troisième événement significatif pour la sûreté qui, en raison de sa détection tardive, a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

Ces trois événements n'ont pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Dysfonctionnement-d-une-vanne-du-circuit-d-alimentation-de-secours-des-generateurs-de-vapeur>